

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 892

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 63

À l'alinéa 72, après la seconde occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.